

Leudelange, le 23 janvier 2025.

SIDOR

A
Mesdames, Messieurs les Membres
du Comité du syndicat intercommunal SIDOR

COPIE

Mesdames, Messieurs,

En application de l'article 14 de la loi modifiée du 23 février 2001 concernant les syndicats de communes, le Bureau du syndicat vous prie de bien vouloir assister à la réunion du Comité du SIDOR le :

lundi, 10 février 2025 à 08:30 heures
dans la grande salle de conférence au rez-de-chaussée
du bâtiment administratif du SIDOR à Leudelange
100, rue de Bettembourg
L-3346 LEUDELANGE

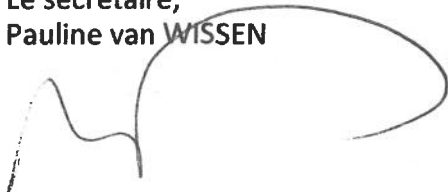
Ordre du jour :

- 1) Approbation de l'ordre du jour ;
- 2) Création d'un poste de salarié à tâche intellectuelle – groupe de traitement A1 – sous-groupe administratif ;
- 3) Approbation du contrat SIDOR-Valorlux relatif au soutien financier ;
- 4) Présentation du plan de financement 2025 – 2028.

Veuillez croire, Mesdames, Messieurs, à l'assurance de notre parfaite considération.

Pour le Bureau du SIDOR,

Le secrétaire,
Pauline van WISSEN



Le Président,
Patrick GOLDSCHMIDT.

